

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.
2 — 08 — —	soir, Omnibus.
4 — 13 — —	Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 55 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 56 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 47 — —	soir, Omnibus.
9 — 59 — —	Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

La Gazette nationale publie le texte, dont elle croit pouvoir garantir l'authenticité, de la dépêche-circulaire adressée par le gouvernement prussien à ses représentants auprès des cours allemands. Voici la traduction de la première partie, l'abondance des matières nous oblige à ajourner la seconde au prochain numéro.

Berlin, 24 mars 1866.

Lorsqu'au mois d'août de l'année passée fut conclue la convention de Gastein, nous pouvions espérer avoir acquis une base sur laquelle on pouvait résoudre la solution de la question du Sleswig-Holstein, sans préjudice pour l'accord pacifique des deux puissances. Mais déjà en janvier 1866 les choses en étaient arrivées à un tel point dans le Holstein, par les procédés de l'Autriche, que nous nous vîmes obligés d'adresser des plaintes sérieuses au gouvernement autrichien dans les dépêches à notre ambassadeur à Vienne, datées du 20 et du 26 janvier.

Nous avions à nous plaindre de ce que l'Autriche continuât à se mettre en contradiction directe avec les bases sur lesquelles reposaient la paix de Vienne et la convention de Gastein. Car tandis que l'Autriche avait accepté de concert avec nous la cession des duchés faite par le roi Christian IX qui les possédait en vertu de la loi de succession établie en 1855 et reconnue par l'Autriche, l'action de l'administration autrichienne du Holstein tendait maintenant à livrer de fait, sans le consentement de la Prusse, ce pays qui ap-

partient au roi notre gracieux maître en commun avec S. M. l'empereur d'Autriche, au prince d'Augustenbourg qui n'y a aucun droit, et dont l'Autriche elle-même avait positivement combattu les prétentions à une époque antérieure. Nous exposâmes ces plaintes au gouvernement impérial dans un langage aussi amical que clair, et le priâmes, dans l'intérêt de nos relations intimes, d'y faire droit et de maintenir sans atteinte le *statu quo* stipulé à Vienne et à Gastein. Nous ajoutâmes que si cette prière restait infructueuse, nous verrions là avec regret un symptôme des sentiments de l'Autriche à notre égard qui nous enlèverait la confiance à la solidité de notre alliance. Dans ce cas, que nous ne désirons pas, nous serions obligés de considérer comme terminée la phase des relations intimes qui ont duré deux ans, et nous tâcherions de trouver ailleurs des sûretés contre les effets ultérieurs de la malveillance prouvée, par ces symptômes et d'autres, du cabinet autrichien contre la Prusse.

A cette communication, dictée par les sentiments les plus conciliants, et amicale dans la forme, nous reçûmes de Vienne, dans une dépêche du 7 février, une réponse qui était un refus. Nous n'avons pas cru convenable de continuer la correspondance après cette réponse. Mais, quant à la signification que nous attribuons à la réponse autrichienne, j'ai déclaré au comte Karolyi, sur l'interrogation qu'il m'a faite à ce sujet dans la première conversation que j'ai eue avec lui après avoir reçu la dépêche du 7 février, que nos relations avec l'Autriche, au lieu du caractère intime qu'elles avaient pris pendant les derniè-

res années, étaient ramenées maintenant au point où elles avaient été avant la guerre du Danemark; qu'elles ne seraient pas meilleures, mais pas plus mauvaises non plus que les relations avec toute puissance étrangère. Il n'a pas été dit un mot de la guerre dans cette circonstance; et nous étions alors aussi éloignés qu'aujourd'hui de toute intention de menaces de guerre.

Depuis cette époque, depuis la communication de la dépêche du 7 février, les deux puissances ont gardé le silence vis-à-vis l'une de l'autre. De notre part, il n'a été rien fait pour changer la situation, et pourtant nous voyons avec étonnement l'Autriche faire subitement les préparatifs d'une grande guerre et en même temps nous reprocher d'avoir l'intention de troubler la paix. Des troupes nombreuses avec de l'artillerie et d'autre matériel de guerre sont dirigées des provinces orientales et méridionales de l'Autriche vers le nord et l'ouest sur notre frontière; on met les régiments sur pied de guerre, et bientôt une forte armée va se trouver près de notre frontière dépourvue complètement de toute défense.

Votre Excellence trouvera dans l'annexe des détails plus circonstanciés sur ces mesures. Quel est le but de l'Autriche en faisant ces armements? Veut-elle nous obliger par la force à rester son alliée intime, ou à rompre notre silence par des ouvertures prévenantes? Sous les deux rapports nous serons en droit de sauvegarder notre liberté, et dans l'attitude menaçante que l'Autriche prend subitement vis-à-vis de nous, nous ne pouvons voir qu'une preuve nouvelle et convaincante des sentiments qui n'attendent qu'une occasion favo-

nable pour s'exprimer par des actes. Jusqu'ici nous n'avons pas commencé le moindre contre-armement; nous n'avons pas rappelé un homme en congé, nous n'avons déplacé aucun corps de troupes, nous n'avons fait aucun préparatif. Mais, en présence des rassemblements opérés par l'Autriche, nous ne pouvons pas tarder plus longtemps de notre côté à prendre les mesures nécessaires, afin que l'on ne voie pas se renouveler la situation de 1850, où une armée autrichienne, prête à combattre, se trouva menaçante sur notre frontière avant que nous fussions prêts. L'assertion que les armements actuels de l'Autriche sont purement défensifs ne saurait nous tranquilliser sur leur caractère menaçant, puisque nous n'avons pas pris une seule mesure qui aurait pu porter l'Autriche à penser à sa défense. Nous craignons que le langage de l'Autriche ne change aussitôt qu'une avance décisive dans les armements lui aura donné la force supérieure.

Si donc nous sommes à notre tour obligés d'ordonner des armements, nous pourrions prétendre, à meilleur droit que l'Autriche, qu'ils ont un caractère purement défensif, et qu'ils n'ont été provoqués que par les armements inexplicables de l'Autriche. Si, par suite de ces armements en présence, la situation devient plus tendue et le danger d'un conflit plus grand, ce ne sera pas à nous qu'on pourra en faire reproche, car nous ne pouvons admettre que la Silésie soit entourée, de Cracovie à la frontière saxonne, de troupes prêtes à combattre, sans que nous prenions des mesures pour défendre le pays.

(La fin au prochain numéro.)

**FEUILLETON.**

24

**LA CHAMBRE DES OMBRES.**

(Suite.)

XVII.

De son côté, George se mit au pas. Après tant d'agitation, le repos devait lui être salutaire. Peu à peu, les impressions extérieures agirent sur ses sens, et son âme elle-même subit une influence bénigne. La soirée était magnifique, le soleil se couchait à l'horizon dans une légère brume qui se condensait graduellement en petits nuages blanchâtres; puis à mesure que les derniers rayons du soleil perdaient leur chaleur, ces nuages descendirent sur les vallons et y formèrent de petits lacs flottants, au-dessus desquels on voyait poindre la tête des arbres. Des troupes d'hirondelles se poursuivaient dans les hauteurs de l'air en jetant des cris aigus, d'autres oiseaux volaient à tire d'aile vers les bois; dans les ombres qui s'étendaient le long des haies, quelques animaux craintifs trottaient à pas menus, préludant à leurs ébats de la nuit; un calme parfait régnait dans la nature, les échos répétaient les bruits joyeux du soir. C'était le même spectacle qui, à dix

lieues de là, ravissait l'esprit ébranlé du pauvre chevalier de la Blairie.

George cheminait en rêvant. Au-delà des coteaux lointains dont le sommet brillait de reflets empourprés, son imagination recréait ce que ses yeux avaient tant vu, ce qu'ils allaient revoir dans quelques heures: le logis du Breil, le jardin, la prairie, la Sèvre, l'île des Aulnes, et, dans ces lieux enchantés, l'image adorée de Louise. Parfois il la voyait vive, alerte, riieuse, telle que la faisaient ses souvenirs d'enfance; puis, sous le coup d'émotions plus récentes, elle lui apparaissait affligée, des larmes voilaient ses beaux yeux et perlaient aux bords de ses cils comme une goutte de rosée sur les pétales tremblants d'une fleur. « Mon Dieu! mon Dieu! murmura-t-il, que ne donnerais-je point pour sécher ces larmes qui me navrent! Oh! si les obstacles ne venaient pas du chevalier lui-même! Mais il finira par croire en moi... Qu'il m'accorde un jour de traiter Mallard suivant son mérite, je sanglerai le misérable jusqu'à la frontière. »

De ces idées où la tristesse était mêlée, le bouillant jeune homme passait à d'autres plus suaves: bientôt son cœur se perdait en songes délicieux: tout ce que l'affection de Mme de la Blairie lui avait

permis d'espérer, tout ce que la tendresse de Louise ratifiait sans doute, lui semblait accompli; alors, la main de Louise dans la sienne, il croyait parcourir avec elle les longs sentiers de la vie; il ne s'arrêtait que pour chercher les sourires de sa bien-aimée, lui parler et s'assurer de son bonheur.

En ces douces pensées, le temps ne lui durait guère. Cependant la nuit était venue, le pays avait changé d'aspect, une lande aride s'étendait à gauche et à droite de la route, un brouillard épais couvrait la terre de ses ondes ténébreuses. Tiré tout-à-coup de sa rêverie par le cri d'un hibou, George eut quelque peine à reconnaître le lieu où il était. Dans tous les cas, plusieurs heures avaient dû s'écouler depuis son départ de Thouars. Dès lors, il était inutile d'attendre plus longtemps Laffeur, retenu selon toute apparence par l'accident survenu à sa monture. George reprit en conséquence une allure plus vive. Mais au bout d'un quart d'heure, il crut entendre à une certaine distance derrière lui le trot d'un cheval.

C'était probablement Laffeur; en quelques minutes il allait le rejoindre. Les minutes s'écoulaient, rien ne venait. S'arrêtant alors tout-à-fait, George écouta: quelques sons parvinrent encore à son

oreille, puis cessèrent presque aussitôt.

« Je me suis trompé, dit-il en se remettant en route. »

Peu après, survint une voiture allant dans la direction de Thouars. Au moment où George la croisait, un cavalier arrivant derrière lui, le dépassa au galop. La nuit était si noire qu'on ne distinguait pas les objets à deux toises. George eut la pensée d'interpeller le cavalier qui courait si vite, mais il s'en abstint à la réflexion; ce ne pouvait être Laffeur, trop ami de ses chevaux pour surmener ainsi une bête boiteuse. Du reste, cet incident n'occupa guère l'esprit de George: il avait en ce moment assez à faire de soutenir son cheval dans le chemin étroit et rocailleux qui, au sortir de la Lande, se poursuivait au fond d'un ravin dont les pentes étaient couvertes de broussailles.

Ce défilé touchait à sa fin, lorsque George fut subitement ébloui par une lumière intense suivie d'une détonation. Son cheval s'enleva, donna deux ou trois violents coups de jarret, puis s'abattit tout-à-coup et roula sur le sol, à quinze pas en avant. George fut lancé plus loin encore, et sa tête ayant porté contre un talus de fossé, il resta étendu sans connaissance.

On dément de nouveau, à Vienne, tous les bruits répandus sur les armements de l'Autriche.

L'armée, ajoute-t-on, est sur le pied de paix, et jusqu'au 1<sup>er</sup> avril les allocations fixées par le budget de 1866 pour l'armée et la marine n'ont été en aucune manière outrepassées.

On écrit d'Oderberg, le 2 avril :

Hier matin, les autorités autrichiennes des districts-frontières ont reçu l'ordre de rappeler tous les soldats en congé.

Dans les Principautés Danubiennes, les réunions électorales ont lieu avec le plus grand ordre.

Plusieurs fonctionnaires accusés de concussion ont été envoyés devant la justice.

On écrit de Florence :

Tous les bruits répandus à la Bourse de Paris, d'un prétendu emprunt de 200 millions avec M. de Rothschild et d'armements considérables, sont formellement démentis. Les ambassadeurs italiens ont été chargés de déclarer officiellement que le gouvernement italien est en mesure de faire face à ses engagements sans recourir au crédit étranger.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le baptême de la nouvelle cloche de Saint-Pierre avait attiré, mardi matin, dans l'enceinte de l'église, une foule nombreuse. Dès 8 heures, l'église se remplissait, la cérémonie ne devait cependant commencer qu'à 9 heures, pour se terminer à midi 1/2.

Cet empressement de toutes les classes de la société témoigne hautement que la foi anime toujours les habitants de cette cité, que le prestige religieux attaché aux cloches n'est point éteint, et que les sentiments qu'elles ont toujours fait naître, et que Châteaubriant a si bien décrits dans le *Génie du Christianisme*, n'ont point été puisés dans l'imagination du poète, ou copiés dans les légendes par un admirateur des temps anciens.

Certes, rien n'est plus populaire que cette bénédiction de l'airain, et il est inutile d'en aller chercher ailleurs le motif que dans ces deux vers latins, que nombre de vieux bourdons de nos basiliques portent encore gravés, et qui nous font connaître les usages auxquels ils ont été consacrés dès les temps les plus reculés :

*Laudo Deum verum, plebem voco, congreo clerum,  
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.*

La cloche en effet nous assiste dans toutes les circonstances de notre vie : pleins d'har-

monie, ses accents embellissent nos solennités religieuses et nos réjouissances publiques. Dans les calamités, son bourdonnement lugubre tient une population en éveil, et la préserve ainsi de quelque fléau. La cloche annonce encore qu'un nouveau chrétien vient d'entrer dans le monde, et, pleins de tristesse, ses tintements prolongés pleurent avec nous un vieillard, une épouse ou un enfant.

Enfin, comme le dit la légende, ces mêmes carillons convoquent au pied des autels le peuple et le clergé, et ne cessent de chanter les louanges du Dieu seul vrai et tout-puissant. Quel homme même n'a pas été ému en entendant, il y a quelques heures seulement, dans le silence de la nuit, les cloches de la ville sonner à toute volée la *Résurrection* !

Dans les villes, l'ouvrier ne fait pas résonner l'enclume avant que le marteau de la cloche n'ait ébranlé l'air, et dans les champs le laboureur ne trace pas de sillon avant que l'*Angelus* n'ait retenti au hameau. Et ces mêmes sonneries qui ont rappelé à l'homme, dès l'aurore, qu'il devait passer le jour en travaillant à la sueur de son front, le convient, au coucher du soleil, à rentrer sous le toit conjugal et à prendre le repos qui doit réparer ses forces.

On pourrait ainsi multiplier à l'infini les preuves de la mission des cloches dans la vie de l'homme, mais ce qui précède suffit pour expliquer le culte qu'on leur porte, et tous ceux qui ont assisté à la solennité en conserveront un perpétuel souvenir. Ils se rappelleront la majesté de cette fête, les détails de cette consécration ; ils rediront plus tard les douces émotions qu'ils ont éprouvées tandis que le premier pasteur du diocèse lavait cette cloche, faisait sur les parois les onctions avec l'huile sainte. Ces témoins prononceront avec respect les noms du parrain et de la marraine, M. Henry Mayaud et M<sup>me</sup> Guillon, qui ont dû l'honneur d'être choisis à leur ancienneté dans la paroisse, à leur noblesse de cœur, leur piété et leur charité chrétienne.

Pour donner le compte-rendu de cette fête, qu'il nous suffise de publier le procès-verbal qui a été rédigé à la suite de la cérémonie. Il fait connaître, les noms de la cloche, son poids, le nom du prédicateur qui a pris la parole en cette circonstance ; il rend un juste tribut d'éloges à chacun : à M. Brück, chef de la musique de l'Ecole, et à tous ses jeunes élèves, dont le talent ne peut être comparé qu'à leur zèle et à leur empressement pour prêter leur concours en toutes circonstances. Ce document loue la générosité du parrain et de la marraine, pour le don qu'ils ont fait à l'église ; enfin, il perpétuera parmi nous les noms de toutes les notabilités qui ont été si heureuses d'être témoins à ce baptême.

### PROCÈS-VERBAL.

« L'an mil huit cent soixante-six, le mardi

de Pâques, trois avril, a été bénite, pour l'église Saint-Pierre de Saumur, par M<sup>sr</sup> GUILLAUME-LAURENT-LOUIS ANGEBAULT, évêque d'Angers, environné de tout le clergé de la ville, une cloche, du poids de 870 kilogrammes, nommée MARIE-HENRIETTE-ZOË, par M. HENRY MAYAUD, propriétaire à Saumur, marguillier de la paroisse, et par M<sup>me</sup> Zoé CHESNEAU, veuve GUILLON, aussi propriétaire à Saumur.

» M. l'abbé Chesneau, vicaire-général, était le prédicateur dans cette cérémonie, qui réunissait une des plus nombreuses et des plus brillantes assistances qu'ait jamais contenues l'église Saint-Pierre.

» Les autorités de la ville avaient mis le plus religieux empressement à répondre à l'invitation qui leur avait été adressée pour cette fête toute chrétienne.

» La musique de l'Ecole de cavalerie, envoyée par le général commandant, était à la place qui lui avait été assignée : qu'elle reçoive ici les justes remerciements qu'elle a si bien mérités.

» Nous devons encore consigner ici un témoignage spécial de notre reconnaissance pour le présent magnifique que le parrain et la marraine de la cloche ont offert à leur église paroissiale à l'occasion de cette cérémonie. Chacun considérera avec bonheur et piété le vitrail de la chapelle de S<sup>t</sup> Joseph. Il a pour sujet le triomphe de ce saint patriarche, époux de Marie, et retrace sa mort bienheureuse. Il reproduit aussi les figures les plus touchantes de l'Ancienne Loi, qui annonce sa mission et son pouvoir providentiels, et les hommages qui lui ont été rendus par la suite des siècles, et dont les principaux témoins et organes sont le chancelier Gerson, S<sup>te</sup> Thérèse et S<sup>t</sup> François-de-Sales. En le voyant, les fidèles béniront le nom des donateurs, M. Mayaud et M<sup>me</sup> Guillon, et les générations à venir perpétueront notre reconnaissance.

» En foi de quoi a été dressé le présent acte, le trois avril mil huit cent soixante-six,

» Et ont signé :

» Guill., évêque d'Angers ; Z. Guillon ; Hy Mayaud ; C. Vacquier ; A. Vacquier ; V<sup>o</sup> O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur ; G<sup>l</sup> Crespin ; C. Daguillon, président du tribunal civil ; F. Chesneau, vicaire-général ; L. Henry, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas ; H. Grignon, curé de Nantilly ; B. Perdriau, aumônier de la Providence ; A. Brunetière, curé de S<sup>t</sup>-Florent ; A. Hy, aumônier de l'Hôtel-Dieu ; L. Picherit, aumônier du collège ; L. Mayaud ; F. Lelièvre, prêtre ; R. Vacquier ; Coulon, curé de la Visitation ; A. Bassy, vicaire de S<sup>t</sup>-Nicolas ; E. Remonet, vicaire de la Visitation ; Fourmy, curé de S<sup>t</sup>-Pierre ; G. Gabory, vicaire de S<sup>t</sup>-Pierre ; Bachelot, vicaire de S<sup>t</sup>-Pierre. »

Pendant la cérémonie, la foule était com-

plète dans l'intérieur de l'église ; toutes les places étaient occupées. Les uns s'entassaient sur les confessionnaux, dans les échelles ; d'autres, plus alertes, se tenaient suspendus sur de faibles saillies, le long des colonnes.

Le banc-d'œuvre était occupé par M. le général Crespin, M. le V<sup>o</sup> O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur, M. Daguillon, président du tribunal civil de Saumur, et M. d'Espinau, président du tribunal civil de Loches.

Le parrain et la marraine avaient leurs places au milieu de la nef ; devant eux, la cloche était suspendue par un énorme cordage qui descendait du clocher.

Après le baptême, Mgr Angebault a pris place sous un dais qui avait été dressé à l'entrée de la chapelle de la Croix. La musique occupait la chapelle opposée.

Il est impossible de décrire le mouvement qui s'est produit sur la place Saint-Pierre après la cérémonie ; elle était envahie de toutes parts ; toutes les fenêtres, les balcons, les toitures même étaient occupés par les curieux. On attendait le parrain et la marraine, qui n'ont pas tardé à paraître. Avec générosité et une vive satisfaction, ils ont répandu sur l'assemblée force dragées et monnaie ; et, continuant cette grêle si agréable aux enfants, les voitures se sont mises en marche et ont traversé la place de l'église, la rue du Petit-Maure, la rue Neuve-Beaurepaire, et la rue du Temple, jusqu'à l'hôtel de M<sup>me</sup> Guillon, où un magnifique dîner réunissait tout le clergé de Saumur et les autorités de la ville.

La cloche de Saint-Pierre a été fondue par MM. Bolée père et fils, fondeurs-mécaniciens au Mans. Son aspect est gracieux, son timbre est très-clair et s'accorde parfaitement avec l'ancienne cloche de l'église.

Deux heures après son baptême, elle a été enlevée à la place qui lui était destinée, et déjà le carillon de ces deux timbres a été entendu par toute la ville.

La verrière qui vient d'être offerte par M. Henry Mayaud et M<sup>me</sup> Guillon sort des ateliers de M. Lobin, de Tours. Ce travail fait honneur à cet artiste. L'expression de chacun des personnages a beaucoup de naturel, et répond à leur caractère. Le chancelier Gerson, à genoux, présente à saint Joseph le manuscrit qu'il a composé en son honneur, intitulé *Josephina*. Les physionomies de sainte Thérèse et de saint François-de-Sales respirent le calme et paraissent invoquer saint Joseph, placé devant eux.

Ce personnage ne fait plus partie du vitrail, c'est une statue, de grandeur naturelle, qui décore l'autel de la chapelle.

L'œuvre du statuaire nous est chère encore à plus d'un titre, elle a un véritable mérite artistique, et elle est due au ciseau d'un jeune homme de notre arrondissement, M. Bourricher, natif de Chemellier. Dès son enfance, le jeune Bourricher consacrait ses loisirs à travailler le bois et la pierre ; et seul il est arrivé à ce degré de perfection qu'on lui reconnaît de tous côtés ; plusieurs de ses travaux lui ont valu un des premiers rangs parmi les statuaires de l'Anjou.

L'un des salons de notre Mairie était, lundi dernier, rempli d'une foule attentive d'auditeurs venus pour applaudir M<sup>lle</sup> Bonnefoy, et juger plusieurs artistes nouveaux qui devaient se présenter devant les dilettanti saumurois.

Le concert fut ouvert par un rondo pour flûte, deux violons, clarinette et piano (E. Delarroqua), exécuté par MM. L. Delarroqua, C<sup>\*\*\*</sup>, Closon, Collet et E. Delarroqua.

Un clarinettiste (M. Collet) exécuta avec la plus grande distinction deux airs variés, l'un de Brepant, l'autre de Beer. Décernons des éloges bien mérités à cet excellent musicien qui sait donner une véritable poésie à un instrument que bien des gens considèrent à tort comme suranné.

L'entrée de M<sup>lle</sup> Bonnefoy fut saluée d'applaudissements unanimes. Fût-ce émotion ou

Au bout d'un certain temps, le sentiment lui revint, puis un souvenir confus de ce qui venait d'arriver. Enfin, ses idées s'étant éclaircies, son premier soin fut de s'assurer, en se tâtant, s'il n'avait aucun membre de brisé. Tout examen fait, le mal se bornait à quelques écorchures et à une forte contusion à la tête. Mais, à quatre pas de lui, un râle étouffé paraissait provenir d'une créature humaine. George se dirigea du côté indiqué par les sons rauques et intermittents qui frappaient ses oreilles.

Au premier abord, il ne vit que son cheval couché sur le flanc, la tête dans une mare de sang : une balle lui avait brisé le front. Cependant, plus loin, entre les jambes du cheval, passait un bras d'homme et le pan d'un habit. George essaya de dégager l'être inconnu, qui, selon toute apparence, attendait à sa vie l'instant d'avant ; il n'y parvint qu'après de longs et violents efforts. Une fois tiré de sa position horrible, le malheureux respira un peu plus librement, mais ne proféra aucune parole. George s'efforçait de le maintenir sur son séant en l'appuyant contre le cadavre du cheval ; c'était peine perdue ; le corps inerte retombait tantôt d'un côté tantôt de l'autre.

Une demi-heure, une heure peut-être s'étaient

écoulées, lorsqu'un voyageur survint. George l'appela.

« Hola ! ho ! l'ami, venez, je vous en prie, me donner un peu d'aide.

— Monsieur George ! répondit Laffeur.

— Ah ! c'est toi : que Dieu soit loué !

— Il vous est arrivé accident, monsieur George, j'en suis sûr ; votre cheval sera tombé dans ce mauvais chemin ; aussi vous allez toujours trop vite.

— Oui, mon ami, mon cheval est tombé, et il ne se relèvera plus ; mais ce n'est pas que j'aillasse trop vite. D'ailleurs, trêve de paroles, et viens ici. »

Laffeur descendit de cheval et s'approcha de George.

« Au moins, vous n'avez pas de mal ? monsieur.

— Non, rien du tout, mais voici un homme qui s'en va mourir, je crois.

— Un homme ? et qui ça ?

— Ma foi, je ne sais trop ; un voleur, je suppose, qui a tué mon cheval en voulant me tuer.

— Alors il n'a que ce qu'il mérite.

— N'importe, il faut le secourir.

— Lui avez-vous parlé, monsieur George ?

— Non, je vois bien qu'il ne peut pas dire un mot, il ne se soutient même pas assis.

— Oh ! ce n'est pas bien sûr ; il fait peut-être son

mort, le gredin ; attendez, je vas lui souffler quelque chose dans le tuyau de l'oreille :

« Dites donc, le voleur ! cria Laffeur en se penchant vers l'homme affaissé sur le corps du cheval, qui êtes-vous?... Comment vous appelez-vous?... Que faites-vous là?... Croyez-vous que nous allons vous lâcher ? en voilà une idée ! Ou bien vous veiller ici comme des sœurs?... parle donc, voleur du diable. »

— Allons, allons, tais-toi, reprit George, tu vois bien qu'il est incapable de répondre.

— Monsieur, je ne suis pas pour avoir un avis contre le vôtre, et pourtant, je n'aime pas les gens qui ne parlent pas.

— Tu lui diras plus tard tes goûts ; en attendant, portons-le quelque part où on puisse le soigner. Connais-tu quelque maison aux environs ?

— Sans doute, monsieur, je suis ici justement en plein dans mon pays. Jusqu'à quinze ans, j'ai gardé les moutons dans la lande des Coudraies que nous venons de traverser. A deux cents pas d'ici, sur la gauche, nous allons trouver le moulin de Jacques Porion, mon cousin germain, car il a épousé...

— Bien, assez, interrompit George, va chercher ton cousin. » (La suite au prochain numéro.)

indisposition, les deux premiers morceaux, *Aubade de Victor Hugo* (E. Diaz de la Pena), et *Poésie d'Alfred de Musset* (E. Delarrouqua) ne furent pas chantés par M<sup>lle</sup> Bonnefoy avec la voix que nous lui connaissons; mais cette charmante cantatrice, à la grande satisfaction des personnes qui l'avaient applaudie dans les précédents concerts, a dit de la façon la plus irréprochable sa cavatine de *Robert le Diable* (Meyerbeer), que nous avons eu déjà le plaisir d'entendre dans la matinée musicale qu'elle nous avait donnée le 4 février.

M. L. Delarrouqua sut aussi se faire applaudir dans sa fantaisie pour flûte (Gutterman).

Son frère, M. E. Delarrouqua, est un pianiste distingué dont on remarqua le talent dans tous les morceaux qu'il joua, et dans l'accompagnement dont il soutint les différents artistes qui figurèrent dans ce concert. Il charma surtout l'assistance dans la gavotte, pour piano, flûte, deux violons et clarinette.

Nous nous permettrons seulement une légère critique, critique non musicale du reste, concernant ce jeune et remarquable musicien. Les mouvements de tête dont il accompagne son jeu paraissent affectés, et, selon nous, chez un véritable artiste, tout ce qui ressemble à de l'affectation doit être évité avec soin.

Je terminerai en parlant de M. Closon, violoniste admirable, qui remporta le succès de la soirée.

M. Closon se présente avec assurance, en homme confiant dans sa valeur. Les difficultés paraissent un jeu pour lui; le violon, qui souvent rend comme plastique l'exécutant disgracieux, est entre ses mains un instrument plein de noblesse. Quelle sûreté de coup d'archet! Dans son *Exilé*, rêverie (de Samie), et dans sa fantaisie-ballet de C. de Bériot, il fut à plusieurs reprises chaleureusement applaudi; mais il se surpassa dans le morceau qui lui fut demandé pour clore le concert. L'habile violoniste recueillit de nombreux applaudissements dans différents passages de ce dernier morceau, dont la finale fut couverte par les braves de l'auditoire entier. LÉON B.

Les artistes du Théâtre-Français sont arrivés mardi soir à Saumur.

## THÉÂTRE DE SAUMUR.

MOLIÈRE, DELPHINE GAY.

C'est fête ce soir à Saumur, et la meilleure, fête sans drapeau ni cocarde, simple et pure fête de l'art et de l'esprit. Ce soir, nous ferons trêve aux travaux du métier, aux ennuis des affaires; nous chercherons notre délassement hors des charmes de la politique et des cartes, hors des attraits du *Constitutionnel* et du *Journal des chemins de fer*. Ce soir, mêlés à la foule plus jeune qui s'empressera dans notre nouvelle salle, qui acclamera la grande poésie et les grands artistes, nous dirons que la jeunesse n'est pas, comme on le prétendait, futile et matérielle, nous dirons que les bons instincts de l'esprit et du cœur vibrent en elle toujours puissants, que le passé le meilleur vit encore dans cet avenir qui monte.

Le compte-rendu d'une soirée théâtrale avant la représentation n'est pas très-usité. Nous l'essaierons cependant, persuadé que notre récit se réalisera, et qu'il ne sera pas sans intérêt pour le spectateur de savoir à l'avance ce qu'on mettra sous ses yeux.

Tout d'abord, l'étranger, convié à cette inauguration, sera frappé des noms qui apparaissent comme enseigne à la façade magnifique du monument. Il s'étonnera de l'un d'eux, SCRIBE, l'habile entrepreneur d'une fabrique d'innombrables médiocrités, dont le nom surprend auprès des grands noms MOLIÈRE, RACINE, CORNEILLE. Un mot à ce sujet. Notre salle de spectacle est destinée à vivre des siècles. Or, dans les âges futurs, les génies respectés, Molière, Corneille, Racine, vivront jeunes et puissants, comme ils vivent depuis 200 ans. Quant à M. Scribe, né d'hier, et déjà entré dans l'effacement de la nullité prétentieuse, du fade bavardage qui fit de lui

le précieux ridicule du temps où florissait le théâtre de Madame, qui saura dans cent ans s'il a existé, sauf peut-être quelque érudit chercheur des modes disparues. Dès à présent l'appréciation est faite sur cette gloire mercantile, sans virilité et sans charme; et quand après avoir lu les mots Molière, Corneille, Racine, on retombe sur le mot Scribe, on éprouve la déception d'une chute à faux dans le vide.

Nous sommes sévère peut-être pour ce chef de fabrique qui a réussi si parfaitement à poudrer ses contemporains d'une poussière de phrases convertie pour lui en poudre d'or; mais nous sommes vrai aussi, et cette sévérité jaillit de la conscience quand on voit ce nom d'écrivain superficiel et d'industriel habile gravé près des noms vénérés qui furent le culte de notre jeunesse, et qui resteront les dieux de la scène, de la poésie, de la pensée et de l'âme humaine.

Revenons au récit de la soirée future. Dès la chute du jour, une foule avide, plus nombreuse encore que les nombreuses places de notre grand et beau théâtre, s'empressera pour prendre ses billets, non plus dans une galerie ouverte et froide, mais sous un vaste péristyle bien clos, où la circulation sera facile et l'attente supportable. Cette foule, s'étant joyeusement précipitée à ses places par des escaliers et des couloirs d'un accès invitant, sera émerveillée, non-seulement de l'aspect féérique des fraîches, gracieuses et riches décorations des loges, mais plus encore de trouver ces loges déjà remplies de fraîches, gracieuses et riches toilettes féminines, ornements bien plus vivants et plus charmants.

Voilà pour la salle. Passons, si vous le voulez bien, au compte-rendu de la représentation scénique.

Tout d'abord, une délicieuse ouverture par la musique de l'Ecole de cavalerie, dont notre gratitude est toujours tributaire. Nous en aurons fait l'éloge dont elle est si digne, quand nous aurons dit que ses cuivres parviendront à être le moins possible du cuivre, et que les voûtes sonores de notre salle ne seront jamais appelées à retentir d'accords plus brillamment harmonieux.

Au lever du rideau, nous espérons bien qu'un prologue dignement inspiré par la circonstance, nous initiera aux destinées du nouveau temple. Mais ceci est un secret que nous raconterons quand nous l'aurons appris avec le public.

Nous arrivons à Molière, et, quel que soit l'ordre de la représentation, nous parlerons de suite du *Mariage forcé*, genre de pièce qui est le petit côté du grand auteur. Nous y verrons un échantillon de ces scènes un peu burlesques, mais remarquables par la vérité et l'énergie du comique, par de franches paroles un peu nues, que tolérât très-bien la naïveté gauloise de nos pères, mais qui scandaliseront plusieurs des spectateurs, dont les oreilles ont une pudeur qui, si elle n'est pas la chasteté, est au moins la convenance qui en tient lieu. Et encore nos artistes prudents sauveront-ils des mots et des jeux de scène effacés de la tradition. Cette pièce, il faut l'avouer, est un peu de celles où Boileau ne reconnaissait plus l'auteur du *Misanthrope*. Disons cependant qu'elle s'attaquait à certains ridicules bien vivaces, puisqu'ils lui ont survécu, et que, sur les bancs du collège, des Pancraces et des Marphurius, en toges et en bonnets carrés, ont voulu enseigner à notre jeunesse rebelle le grimoire philosophique bafoué par Molière. Disons enfin que Molière avait fait le *Mariage forcé* comme simple intermède, pour faire passer le *Tartuffe*, et qu'il y avait mêlé des divertissements et des ballets dans lesquels le grand Roi-Soleil dansait une entrée de menuet avec un grand succès.

Venons maintenant à la pièce d'honneur de la soirée, le *Misanthrope*, dont nous ne dirons qu'un mot. Cette œuvre, la première du premier de nos poètes comiques, est tout entière dans la mémoire des spectateurs. Mais ils seront enchantés de voir leurs souvenirs embellis, développés, avec un charme infini, par

les excellents artistes qui mettront sous leurs yeux les traditions si fines, si expressives, transmises et améliorées par tous les grands comédiens depuis Molière. Sans doute, le plus grand nombre des spectateurs savent par cœur les plus belles scènes du *Misanthrope*, mais que de choses nouvelles, charmantes et spirituelles leur seront révélées dans cette soirée. Le jeu théâtral, en développant la beauté des scènes, les fera mieux sentir à tous, fera mieux goûter par tous ce naturel et cette vérité du dialogue, cette force comique, cette énergie du style, cette vigueur de pinceau, ce grand sens et cette profonde raison, qui vaut mieux que l'esprit, et qui est le génie de Molière.

Nous terminerons notre récit de la soirée prochaine par le compte-rendu de la pièce de Delphine Gay, *la Joie fait peur*. — Si l'on nous dit que l'auteur portait un autre nom, nous répondrons, avec respect pour elle, que nous le savons bien.

Ce résumé de la pièce que vous allez voir, comment le faire? C'est bien difficile, impossible peut-être. D'abord, est-ce une comédie, est-ce un drame? Je n'ai pu, et vous ne pourrez pas trouver cette solution. Voici la situation: L'intérieur d'une maison en deuil, les vêtements noirs, les longues journées qui ne cherchent plus à se remplir et qui veulent rester vides, la vie arrêtée autour de la douleur, toujours la tristesse et le silence; la mère, sur une chaise longue, qui a ses pensées loin d'elle; la sœur, qui parle bas et marche doucement; la fiancée, qui chérit son amour et veut rester veuve; le vieux serviteur, qui cherche à remuer cet intérieur, à ranimer la maison, pour que les maîtres puissent vivre un peu.

Supposez maintenant que ce deuil était une erreur. Les affections cependant sont frappées dans leur réalité. Arrêter brusquement ces fibres qui tressaillent dans le cœur, c'est risquer de les rompre. Voilà la pièce, *la Joie fait peur*. Pour la mère surtout, la vieille mère, trop de joie! Et comme on l'avait préparée, cette chère mère, au malheur imprévu, on la prépare encore au bonheur inspiré; on se cache, on la trompe, afin qu'elle cherche; on invente, pour qu'elle devine, pour que vienne en elle l'idée qui sera le salut. Et vous verrez comme elle cherchera, inquiète et craignant de découvrir, comme elle aura peur aussi de sa joie incertaine, jusqu'à ce qu'elle préfère tout à cette incertitude, comme elle aura la sagacité, la force et l'âme d'une mère. Et vous ferez ce que nous faisons à la simple lecture, vous vous laisserez pleurer, et vous ne pourrez l'empêcher, même en sachant à l'avance ce que je vous raconte simplement de ces bons cœurs. Je ne crains pas de vous prévenir, vous serez ému quand même, lorsque vous verrez ce vieux admirable serviteur, cette mère suppliante, suspendue aux visages qui l'entourent malheureuse et heureuse, craignant de savoir et d'ignorer, effrayée de l'espoir qui paraît, de la douleur qui revient, jouant le calme pour abuser qui l'abuse, venant pas à pas, d'angoisse en angoisse, à la certitude dernière, au bonheur suprême.

On disait morte la tragédie, mais la voilà; c'est le drame, avec le vrai langage, les vraies larmes, les accents irrésistibles de l'âme humaine. Et c'est dans la comédie, dans la vérité, que ces artistes excellents ont appris le drame, la tendresse, les douleurs et les bonheurs du cœur. C'est la comédie qui leur a enseigné ces silences et ces explosions magnifiques, ces joies des cieux quand est vaincue l'idée affreuse, quand revient à la vie, à sa mère, l'être aimé.

Vous ne cherchez pas là une pièce, une intrigue; vous voyez bien qu'il n'y en a pas. Cette chose, cette poésie, c'est l'homme, c'est la femme, c'est le cœur dans son sens intime. Cette œuvre de Delphine Gay, elle seule pouvait l'écrire, pouvait tracer cette page de la vie, pouvait trouver ces sensations que vous éprouverez ce soir, vous qui lisez; sensations dont vous serez ému plus que vous ne

l'avez jamais été et ne le serez jamais au théâtre; cette petite pièce est plus grande, est plus profonde, est plus vraie que les plus grandes tragédies, parce que le plus profond des sentiments humains c'est l'amour pour un fils.

J'avoue qu'ayant essayé de raconter les détails de la pièce, je n'ai pu y réussir, et que j'y renonce. On fait l'exposé d'une action; d'un sentiment, c'est impossible.

Voilà donc toute la belle et bonne fête qui nous attend ce soir, sauf l'ordre des pièces que j'ai interverti. Qu'importe le mélange, tout s'y trouve. Vous pleurerez de tout cœur avec Delphine Gay. Votre esprit s'élèvera charmé avec le grand Molière. Vous éclaterez d'un rire franchement excessif avec l'autre Molière. Et le même grand artiste, Regnier, donnera ces impressions successives à votre cœur ému et soulevé, à votre esprit épanoui et charmé. C'est la bonne fortune de notre théâtre qu'il lui soit donné de recevoir l'éminent comédien au talent si vif, si profond, si vrai, le comique si fin qui se transforme, se surpasse, et s'élève au sublime du sentiment.

Quant à Geoffroy, qui réunit parfaitement la distinction la plus noble à l'énergie de l'expression; quant à M<sup>me</sup> Plessy dont le charme séduit ceux mêmes qui ont vu M<sup>lle</sup> Mars; quant à M<sup>me</sup> Guyon, si belle et si haute rivale de Célimène, puis si touchante dans la passion contenue; quant à M<sup>lle</sup> Fleury qui enchante par sa grâce aimable et naturelle, par sa sensibilité naïve et pénétrante; à tous nous n'aurons qu'un mot: Merci de l'honneur que vous ferez ce soir à notre théâtre et qui lui portera bonheur. \*\*\*

La représentation théâtrale d'aujourd'hui commencera par le *Misanthrope*, qui sera suivi de *La Joie fait peur*, et le spectacle sera terminé par les principales scènes du *Mariage forcé*, de Molière.

Voici la distribution des rôles:

### LE MISANTHROPE.

Alceste, amant de Célimène,	MM. Geoffroy.
Philinte, ami d'Alceste,	Gaugloff.
Oronte, amant de Célimène,	David.
Célimène,	M <sup>mes</sup> Arnould-Plessy.
Eliante, cousine de Célimène,	Emma Fleury.
Arsinoé, amie de Célimène,	Emilie Guyon.
Acaste, marquis,	MM. V. Courtois.
Clitandre, marquis,	Laborde.
Basque, valet de Célimène,	Dubois.
Un garde de la Maréchassée,	Aubry.
Dubois, valet d'Alceste,	Nestor.

### LA JOIE FAIT PEUR.

Noël,	M. Regnier.
M <sup>me</sup> Desaubier,	M <sup>mes</sup> Emilie Guyon.
Blanche,	Emma Fleury.
Mathilde de Pierval,	Leona.
Adrien, fils de M <sup>me</sup> Desaubier,	MM. Laborde.
Octave, ami d'Adrien,	V. Courtois.

La musique de l'Ecole de cavalerie, que nous devons entendre ce soir au théâtre pendant les entr'actes, exécutera, sous la direction de M. Brück, les morceaux suivants:

Ouverture de *Semiramide*,  
*Haydée*,  
 Ouverture de la *Muelle de Portici*.  
 Brindisi de *Lucrece Borgia*,  
 Ouverture de *l'Italienne à Alger*.

### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable en mars.

Pour chronique locale: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Vienne, 3 avril. — L'exportation des chevaux est interdite par toutes les frontières de l'empire d'Autriche.

La *Gazette de Vienne* dit, à propos de la note du 31 mars:

« Cette démarche de l'Autriche est éminemment pacifique et éminemment légale. Si la Prusse refuse de faire une déclaration correspondante, elle prouvera non-seulement qu'elle

ne respecte pas le droit fédéral au moment même où elle prétend faire des efforts pour le développer, mais elle manifestera en même temps son projet de troubler la paix de l'Allemagne.

La Gazette de Vienne espère que la Prusse évitera de faire ce pas décisif.

Bruxelles, 5 avril. — Une dépêche arrivée au ministère de la guerre annonce que la députation belge, chargée de notifier à l'empereur du Mexique l'avènement de Léopold II au trône de Belgique, a été assaillie sur la route de Mexico à la Vera-Cruz par une bande de brigands. Un combat acharné a eu lieu. Le baron d'Huart a été tué. Plusieurs autres ont été blessés. Les détails complets manquent encore.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 31 mars.

Texte : M. Frère-Orban, ministre des finances de Belgique. — Revue politique. — Courrier de Paris. — Visite du Saint-Père aux églises de Rome pendant le Carême. — Concours des animaux de boucherie : distribution des récompenses, à Poissy. — La Mi-Carême

d'un convalescent, nouvelle, par M. Jules Janin. — Chronique musicale. — Dixième anniversaire de la naissance du Prince Impérial : Fêtes à Toulon ; banquet à Compiègne. — Exposition des produits de l'industrie à Batavia. — Les étrangers à Paris : les Anglais (suite), par M. J. de Laprade. — Nouveau lycée du Havre. — Tombeau du duc de Morny. — Armeria Real de Madrid (suite). — Excursion au Havre : visite à bord du *Pereire* et du *Napoléon III*, paquebots de la Compagnie transatlantique. — Publications nouvelles.

Gravures : M. Frère-Orban, ministre des finances de Belgique. — Visite du Saint-Père aux églises de Rome. — La reine Marie-Amélie. — Retraite aux flambeaux, à Toulon, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince Impérial. — Banquet du régiment des dragons de l'Impératrice à Compiègne. — Exposition de Batavia. — Nouveau lycée du Havre. — Tombeau du duc de Morny au Père-Lachaise. — Armeria Real (4 gravures). — Vue de l'institution de Saint-Mandé. — Théâtre de Genève : première représentation du *Vrai Courage*, comédie de M. Glais-Bizoin. — Rébus.

La *Revalessière*, délicieux aliment éminemment réparateur, a opéré 60,000 guérisons sans médecine et sans purger. Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en grossesse, douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, hydropisie, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, irritation nerveuse, épilepsie, paralysie, danse de St-Guy, perte de mémoire, névralgie, vice du sang, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 65,000 cures. — N° 52,081 : M. le duc de Pluskow maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 58,604 : M. Dedé, 13, rue Du-

vivier, Paris, d'une gastralgie qui avait résisté à tout traitement médical. — N° 64,822 : Cure de Son Excellence M. le Comte de Metdorff-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. — N° 60,416 : M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre d'une dyspepsie (gastralgie) avec toutes ses suites nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 48,842. M<sup>me</sup> Marie Joly, de 50 ans, constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences et nausées. — M. DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRARD, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, pharm.; Saint-Jean; PERDRIAU, place de la Bilanderie; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs de toutes les villes.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.  
Et de M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers.

### A VENDRE

Une FERME, dans l'île du Saule, commune de Saumur, exploitée par les époux Rivain-Mariette. Contenance d'environ 7 hectares. Détail facile. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audits notaires.

### A VENDRE

Présentement  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue du Petit-Pré,  
Comprenant chambre basse, chambre haute, grenier et cave. S'adresser à M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> GALLET, sage-femme, place Saint-Pierre, Saumur, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (105)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,  
**MAISON**  
Fraîchement restaurée,  
Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.  
S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

### A LOUER

Présentement,  
**MAISON AVEC JARDIN**  
Rue de la Petite-Douve.  
S'adresser à M. GAUTHIER, greffier de paix, rue du Temple, 40. (175)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UN APPARTEMENT COMPLET**  
AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE,  
Comprenant cinq pièces, caves, greniers, remise et écurie;  
**UN SECOND APPARTEMENT**  
AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE,  
Comprenant la même quantité de pièces.  
Tous deux à Saumur, rue d'Orléans, n° 99.  
S'adresser à M. LECHAT fils, Saumur. (93)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**MAISON**, avec cuisine, salon, chambres, jardin, écurie et remise, située rue du Champ-de-Foire, avec issue sur le Champ-de-Foire.  
S'adresser à M. COMMEAU, rue Haute-Saint-Pierre. (80)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 8 avril 1866, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur Emile Roche-reau, marchand grainetier aux Rosiers, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de ses marchandises.

Il sera vendu :

Quantité de grainages de toute espèce, pois blancs et pois ronds, noix, etc. Lits, couettes, draps, rideaux, couvertures, édredon, effets, linge, armoire, buffet, pendule, flambeaux, tables, chaises, comptoirs, bascules, mesures, fûts vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

### A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE BELLE MAISON**  
Située à Saumur, rue de la Chouetterie,  
AVEC VASTE JARDIN,  
Ecurie à deux chevaux, grande remise et greniers au-dessus. Sortie sur la rue des Boires. Cette maison a été autrefois habitée par M. le comte D'Aure. S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (53)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### REMISE

Rue du Temple, 25.

S'adresser à M. BINEAU.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON avec jardin, occupée actuellement par M. Delange. S'adresser, à M<sup>me</sup> Delarue, rue du Portail-Louis, 25. (136)

### M. JAMIN

Jardinier Fleuriste et Pépiniériste.

Diplômé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et par le Comice horticole de cette même ville.

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires, qu'il vient de se rendre acquéreur de la plantation de M. Peray, jardinier, rue de la Chouetterie, 26, à Saumur, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son métier : plantation de jardins fruitiers et d'agrément, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront compter sur ses soins et son zèle à les satisfaire sous tous les rapports. (73)

Un jeune homme, habitué au commerce, désirerait utiliser quelques heures de loisir dont il peut disposer tous les jours. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

### L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX

DE

## JOUANNETTE

Commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour traiter, à Saumur, à M. Charles BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, et à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de Bordeaux, n° 18.

## LE MEILLEUR AMIDON

## ET LE MEILLEUR MARCHÉ

est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).

## LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis Journal de la Famille Un n° est envoyé gratuitement sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode colorisées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode colorisées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr. six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une gravure colorisée à l'aquarelle, soit par an, 52 gravures colorisées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr. six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois.)

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 AVRIL.			BOURSE DU 4 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	67 75	» 05	» »	67 60	» »	» 15
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98	» »	» 50	98	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	460	» »	» »	457 50	» »	» 20
Banque de France. . . . .	3560	» »	» »	3540	» »	» 20
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1325	» »	» 15	1337 50	12 50	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	635	» »	» »	640	» 5	» »
Crédit Agricole. . . . .	630	» »	» »	627 50	» »	» 20
Crédit industriel. . . . .	670	» »	» »	667 50	» »	» 20
Crédit Mobilier. . . . .	642 50	» »	» 7 50	630	» »	» 12 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	895	» 2 50	» »	885	» »	» 10
Orléans (estampillé). . . . .	862 50	» 5	» »	866 25	» 3 75	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1125	» 10	» »	1125	» »	» »
Est. . . . .	540	» »	» 5	540	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	880	» 5	» »	883 75	» 3 75	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	545	» 2 50	» »	547 50	» 2 50	» »
Ouest. . . . .	558 75	» 3 75	» »	560	» 1 25	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1622 50	» »	» 2 50	1620	» »	» 2 50
Canal de Suez. . . . .	415	» »	» »	415	» »	» »
Transatlantiques. . . . .	517 50	» »	» »	515	» »	» 2 50
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	57 75	» »	» 25	57 10	» »	» 60
Autrichiens. . . . .	390	» 15	» »	387 50	» »	» 2 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	397 50	» »	» 1 25	396 25	» »	» 1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	112	» »	» 3	110	» »	» 2
Romains. . . . .	90	» »	» 2	80	» »	» 10
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	360	» »	» 5	358 75	» »	» 1 25
Saragosse. . . . .	200	» »	» 7 50	205	» 5	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	40	» »	» 2	45	» 5	» »
Nord-Espagne. . . . .	160	» »	» 5	160	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	485	» »	» 5	467 50	» »	» 17 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	315	» 5	» »	313	» »	» »
Orléans. . . . .	305	» 2 50	» »	308	» 3	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	304	» 1	» »	304	» »	» »
Ouest. . . . .	304 50	» »	» 25	304	» »	» 50
Midi. . . . .	304	» 1 50	» »	302 25	» »	» 1 75
Est. . . . .	306 50	» »	» »	305 50	» »	» 1

Saumur, P. GODET, imprimeur.